

aubon'infos

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE D'AUBONNE



La Commune se met en mode éco

page 2-3

PORTRAIT

Ils veillent sur
l'eau et le gaz

page 4-5

SOLIDARITÉ

Offrez
du plaisir !

page 6

MANIFESTATIONS

Tournée du Père Noël
célébrée au Château

page 7

PISCINE

Les abos à
prix réduit

page 8

Aubonne montre **l'exemple**

Oui, nos rues seront illuminées durant les Fêtes! Mais, conformément à un décret promulgué mi-novembre par le Conseil d'État, la Municipalité a considérablement réduit ses éclairages et invite les citoyens à en faire de même. Commerces et entreprises doivent obéir aux restrictions.

La crise internationale de l'approvisionnement énergétique et l'explosion de ses coûts a poussé chaque Canton et Commune à réévaluer leur consommation. L'hiver, plus gourmand en chauffage, et les festivités de Noël, plus gourmandes en lumières, sont directement concernés. Certaines Municipalités, comme celle de Rolle, ont décidé de se passer complètement de décorations lumineuses. D'autres, comme Aubonne, vont les réduire.

« Nous voulons garder un air de fête, alors nous avons décidé de ne pas tout

arrêter! », explique Nicolas Suter, municipal en charge de l'énergie et de l'environnement. « Nous conservons aussi la même "saison", de décembre à janvier. » La réduction prévue n'en reste pas moins conséquente : « Il y aura deux fois moins de postes de décorations lumineuses et ils seront éteints à 23 heures au lieu de rester allumés toute la nuit. »

La diminution du nombre de lumières et de la durée de fonctionnement devrait permettre une baisse de la consommation de plus de 70%, estime Nicolas

Suter. Appréciable car, même s'il est doté de LED très peu gourmandes, cet éclairage de Noël utilise habituellement quelque 11 000 kWh en deux mois, soit la consommation annuelle de deux à trois ménages.

Financièrement, par contre, l'impact sur le budget de la Commune sera minime. On n'économisera que 1500 francs par rapport à l'année dernière (2600 francs en tenant compte des coûts actuels élevés de l'électricité). L'essentiel est ailleurs.



Commerces et entreprises aussi touchés

Les réductions adoptées dès fin octobre par Aubonne (ci-contre) sont parfaitement alignées avec le décret que le Conseil d'État vaudois a promulgué mi-novembre. Pas un hasard : Nicolas Suter connaissait ses requis puisqu'il présidait la commission du Grand Conseil qui l'a traité.

À noter que ce décret cantonal ne concerne pas que les bâtiments communaux et les éclairages publics. Il englobe tous les bâtiments non résidentiels. Les éclairages intérieurs et extérieurs des commerces et entreprises doivent ainsi être éteints au plus tard une heure après la fin de leurs activités et rallumés au plus tôt une heure avant leur réouverture.

La même limitation horaire vaut pour les vitrines des commerces et leurs espaces d'exposition. Ainsi que pour toutes les enseignes et publicités lumineuses (totems, écrans...) qui se trouveraient dans et sur les bâtiments commerciaux.

C'est aux Communes de faire respecter le décret. La fermeté est de mise, mais Nicolas Suter rassure : « Nous utiliserons la manière douce, en communiquant avec les entreprises qui ne respecteraient pas le décret. »

Le municipal aubonnois se dit par ailleurs satisfait du texte promulgué. « Il est proportionné, car il aura un bon impact sur la consommation d'énergies tout en laissant les commerces poursuivre leurs activités. »

Le décret cantonal s'applique dans un premier temps jusqu'au 30 avril 2023. Ses restrictions pourraient ensuite être réactivées en cas de nécessité.

« Les économies financières ne sont pas le premier but », confirme le municipal. « En cette période d'instabilité énergétique, nous voulons montrer l'exemple et inviter nos citoyens à la même retenue. » C'est que les décorations lumineuses privées sont en nette augmentation ces dernières années, constate la Municipalité. Pas encore de surenchère à l'américaine, mais suffisamment pour que la Commission de gestion se demande s'il ne faudrait pas les réglementer.

« Choisissons des décorations raisonnables », résume le municipal. « Et, surtout, gardons-les pour les Fêtes, pas jusqu'au mois de mars ! Si nous faisons tous un effort, l'économie d'énergie sera significative ! » Au passage, on évitera aussi une pollution lumineuse susceptible d'ennuyer les voisins et la faune nocturne...

Dans le contexte actuel, les décorations de Noël peuvent paraître un peu anecdotiques. Les incertitudes sur l'approvisionnement de gaz venu de l'Est et sur celui de l'électricité des centrales nucléaires françaises font exploser les prix et planer des menaces de pénurie. Alors les Cantons ont demandé aux Communes de prévoir des économies d'énergie et même des mesures en cas de coupures. À Aubonne, tous les services communaux ont été priés d'analyser comment ils agiraient le cas échéant. Même les plus essentiels, tels que les Services industriels. (lire en pages 4-5).

Aubonne a donc pris déjà pris plusieurs mesures concrètes. À l'Hôtel-de-Ville, par exemple, l'eau chaude a été coupée, le chauffage bloqué à 20 degrés et les concierges sensibilisés. Début octobre, on a supprimé l'éclairage des monuments, dont celui du château. Depuis début novembre, on a testé une baisse de l'éclairage public qui va être pérennisée pour tout l'hiver. « Nous avons décidé d'éteindre tout l'éclairage public — sauf

aux passages piétons sur les routes cantonales — dès 23 heures ou après le passage du dernier bus à certains endroits », explique Nicolas Suter. « Nous avons étudié la faisabilité de cela quartier par quartier. »

L'éclairage public aubonnois compte 700 « points lumineux », l'économie d'énergie potentielle est donc conséquente. La Municipalité dispose d'une bonne source d'inspiration : le tronçon routier cantonal traversant son territoire (route d'Allaman/avenue Abraham-Hermanjat) a été doté d'éclairages LED intelligents en 2019. Ceux-ci s'allument quand il y a du passage et leur intensité baisse quand rien n'est détecté. On y a mesuré une réduction de 75% de la consommation d'électricité. Aubonne envisage de généraliser ce type d'éclairage autant que possible, au fur et à mesure des remplacements de matériel.

Avec ces mesures, les trottoirs seront moins éclairés, prévient la Municipalité. Les promeneurs noctambules devront donc faire un peu plus attention que d'habitude. Pour encore plus de sécurité, ils peuvent aussi passer au bureau du Service de la population (à l'Hôtel-de-Ville) et prendre un brassard réfléchissant que la Commune met à disposition de ses citoyens. ■





De gauche à droite : Jean-Luc Richard, Patrick Diserens, Stéphane Tavernier et le chef des Services techniques (qui chapeaute les Services industriels) Richard Calderini.

Les gardiens **des réseaux**

L'eau potable, les eaux de pluie, les eaux usées et le gaz, des réseaux essentiels à la vie des citoyens et des entreprises aubonnoises. Leur surveillance et leur maintenance sont confiées aux deux collaborateurs constituant les Services industriels. Une équipe qui n'a pas le droit à l'erreur.

Fuites, inondations, pénuries, pollutions... Les pépins sur nos réseaux peuvent être lourds de conséquences. Sans surprise, la station d'épuration et le réseau d'eau potable sont surveillés par télégestion 24h sur 24. Cette mission est assurée par les deux collaborateurs des Services industriels, Jean-Luc Richard et Stéphane Tavernier, renforcés par un service de piquet de trois personnes. La surveillance et la maintenance du réseau de gaz sont, elles, assurées par la SEFA.

Le réseau d'eau potable de la Commune d'Aubonne compte environ 70km de conduites principales et de 12km de

conduites privées. Il s'étire des hauts de Montherod à la gare d'Allaman, comprend neuf sites (stations de traitement, de captage, de pompage), 193 bornes hydrantes et quelque 2150 vannes.

L'eau potable fait l'objet du soin le plus maniaque. « *Normal: elle est considérée comme une denrée alimentaire* », explique Jean-Luc Richard, responsable du Service des eaux. Aucune place au flou, donc. Depuis de nombreuses années, les distributeurs d'eau doivent assurer le contrôle et la traçabilité. « *Si on entre dans un local, on le note. Si on voit quelque chose, on le note. On note*

ce qu'on fait, qui on appelle... toutes nos interventions sur le réseau sont répertoriées! »

Ces dernières années, les demandes croissantes du Canton n'ont cessé d'augmenter la charge de travail. Une nouvelle façon de faire, qui devra être effective au 1^{er} janvier prochain, a été imposée. Elle est si chronophage qu'Aubonne devrait bientôt engager une nouvelle recrue pour renforcer les SI.

Le réseau des eaux claires draine les eaux de pluie. On doit contrôler et entretenir régulièrement ses canalisations, [\(suite page 5\)](#)

Raconte-moi Aubonne... N°4

Itinéraire d'un chemin de vie d'un gamin aubonnois

Ma mère, ancienne élève de l'école de Marcellin des années 30, adorait s'occuper des vignes de son père paysan-vigneron, dont la ferme se trouvait à la hauteur de la porte de Bougy, en haut de ville. De bonne heure en ce 14 juin 1940, ma mère se trouvait dans les vignes en Curzilles en train d'éplanner quand j'ai commencé à lui faire du pied! Je ne suis pas venu au monde à notre infirmerie d'Aubonne et je me pose encore aujourd'hui la question, pour quelle raison? Grâce à l'amabilité de mon oncle qui avait le permis «poids lourds» (!), et à Jean-Pierre, garagiste qui prêta son taxi, départ pour le cantonal à Lausanne. Le trajet n'a pas été de tout repos, car vu la situation à nos frontières, il fallait montrer patte blanche, et le voyage a duré presque 3 heures... (est-ce depuis ce

jour-là que j'ai pris goût aux voyages?). Ma venue au monde n'a pas été facile pour ma chère mère car elle a dû être hospitalisée plus d'un mois, suite à des complications.

Quant à moi, j'ai pu rentrer chez ma grand-mère Marie qui habitait juste au-dessus de la laiterie-charcuterie du Chêne à Aubonne. Pour la petite histoire et selon les dires de certains, le postier Jean Gasser, voyant un carton déjà un peu mouillé dans lequel on m'aurait installé, se serait empressé de monter les deux étages afin de remettre ce paquet particulier à ma mémé qui a eu un énorme plaisir à me recevoir.

“ J'ai gardé quelques souvenirs de la période 39-45 puis de l'après-guerre:

les fenêtres obscurcies de l'appartement le soir, la vision depuis la route de Bougy de l'incendie de St-Gingolph par les troupes d'occupation en représailles aux attaques des partisans français réfugiés dans la montagne.

Le cacao que nous allions chercher à la cuisine militaire des Fossés-Dessous avec un bidon et les cartes de rationnement à récupérer auprès du boursier communal nous permettant d'effectuer quelques achats. Durant l'après-guerre, même si nous n'avions ni salle de bains, téléphone ou télévision, nous avions des occupations toutes aussi intéressantes comme aider à couper et monter le bois au galetas par la «catelle» en été puis le redescendre au moyen d'un «corbeillon» durant l'hiver afin que notre mère puisse nous cuisiner de bons repas, sur un vieux «Rêve» (potager à bois); grâce à lui nous chauffions le séjour et l'eau chaude pour les cruches que nous mettions dans nos lits.

C'est aussi à cette époque que notre voisine, Suzi Pilet, en séjour à la rue du Moulin, organisait avec les enfants du quartier, des noces dans la rue et nous photographiait.



MM. Rosset, Chenuz, Grundmann, Pabud, Paschoud, Bresch, Chollet.

Suite du texte, page 2

A vos albums photos!

Tout document photographique est recherché! En effet, il devient rare dans les communes que les familles pensent à donner leurs photos aux responsables des archives. Aubonne est en manque de photos depuis les années septante... Alors, n'hésitez pas à contacter notre archiviste soit par courriel: archives@aubonne.ch ou par téléphone au 021 821 51 00, non seulement il en prendra soin, mais elles viendront enrichir sa collection, et par-là même l'histoire aubonnoise. D'avance nous vous en remercions.

La commission Raconte-moi Aubonne

Suzi Pilet née le 18 avril 1916 décède à l'âge de 101 ans. Photographe reconnue, elle se spécialise dans les portraits et les scènes de rue. Elle a fait don de ses archives au Musée de l'Elysée.

Au printemps 1945, accompagné de ma maman, j'ai été reçu par Mme Masson, régente de la classe enfantine, j'ai été tellement bien reçu que j'y suis resté 2 ans. Tous les matins, les filles de l'école ménagère nous préparaient avec soin des bols de cacao. De 1947 à 56, je suis monté au château rejoindre d'abord la classe de Mme Leresche à côté de la salle du tribunal (actuelle salle Tavernier). Ensuite j'ai rejoint les deux classes dans le bâtiment de la grange à la hauteur de la petite cour et du jardin de l'école ménagère. Nos régentes, Mlles Giddey et Ducros étaient de nouvelles venues à Aubonne. Elles prenaient leur profession à cœur, quant à nous, nous restions sages.

J'ai commencé la gym comme pupille à la société de gym d'Aubonne. Mes moniteurs étaient MM. Raymond Bassin (fromager de son état) de Constant Troillet et Raymond Huguenin, dit la Botte.

Pour nous faire un peu d'argent, nous allions à la chasse aux escargots pour



Le narrateur tient fièrement le voile de la mariée, Yvonne Egger.

un marchand de la Vallée de Joux, qui nous payait 20 centimes le kilo et on se battait contre les «quincoirs» (hannetons).

Dernière étape scolaire avec «Papa» Leresche, suivi du régent Metzener, et pour terminer avec M. Pierre Aubert, qui venait de Mollens. Chez eux nous avions le devoir, à tour de rôle, de sonner matin et après-midi la petite cloche du château pour annoncer le début des classes et nous en étions très fiers.

Jusqu'en 1956, année de la disparition du tram, sitôt sorti de l'école, je devais

porter rapidement le panier du repas de midi à mon père, qui était wattman, à l'arrêt de Bougy St-Martin; il passait vers 11h30, je devais donc être à l'heure, car le tramway n'attendait pas. Mon père mangeait son repas à Gimel dans le tramway avant de redescendre sur le chef-lieu, pour arriver à Allaman à 13h00 à l'heure du train.

C'est à cette époque que j'ai demandé un vélo à mes parents. «Tu veux un vélo? Alors il te faudra te le payer toi-même». J'avais été «bovairon» pendant deux automnes à la petite ferme à Pizy, mais ces économies ne me permettaient pas de l'acheter, j'étais même loin du compte... puis j'ai été engagé comme commissionnaire à l'épicerie-droguerie.

Je travaillais après la classe ou à plein temps durant les vacances. A part les livraisons à Aubonne ou dans les villages environnants, je faisais de la mise en place, des nettoyages, puis j'ai pu servir, avec plaisir, les clients. Je gagnais Fr. 20.- par mois et je recevais assez souvent une bonne main des clients. Petit à petit mon carnet d'épargne à la CEA s'était gonflé mais pas encore suffisamment. Le 14 juin 1953, pour mon 13^e anniversaire, mes parents, contents de mes résultats scolaires, m'ont offert le vélo tant attendu. J'étais aux anges!

J'ai eu le privilège durant deux années de raconter la poésie de Noël en public. Je suis monté sur scène, puis sur un tabouret afin que le monde, et il y en avait du monde, puisse me voir et m'entendre. Cela m'avait beaucoup impressionné. J'entends encore M. Rosset, le pasteur, s'adressant au public: «Un futur pasteur va vous raconter la poésie de Noël». Dieu me pardonne, je n'ai pas suivi ses conseils et choisi une autre route!

*Jules-François Pabud
Été 2022*

Mémoires d'une anglaise d'Aubonne

Jamais je n'oublierai ma première vision d'Aubonne; c'était l'année de mes 20 ans et j'étais venue passer l'été chez ma marraine à Allaman. L'endroit s'appelait Les Batiaux, près de la Pêcherie dont le propriétaire était l'oncle de mon futur mari... mais cela est une autre histoire... Nos voisins, les Anthonnet, étaient pêcheurs professionnels et nous emmenaient parfois lever les filets au petit matin, ce furent des moments inoubliables. Une fois par jour le douanier passait à pied, quel que soit le temps. On nous livrait le pain, le lait et Lucienne arrivait en vélomoteur avec la poste. On y vivait heureux. Ayant aperçu de loin la tour d'Es Bons, assez intriguée, je décidai de m'y rendre. L'autoroute n'existait pas encore et on empruntait une passerelle pour traverser les voies du chemin de fer. C'est ainsi que je découvris Es Bons, lovée dans un nid de verdure, un endroit magique digne d'une princesse endormie. J'ai continué à travers les champs «du plat» et aperçus le bourg d'Aubonne, serré autour de son château, serein, sans imaginer qu'un jour, j'aurais le privilège de l'appeler «Home».

J'ai rencontré mon mari André, alors qu'il complétait ses études à l'Ecole Polytechnique de Zurich, comme Ingénieur en Chimie. Il était motard et s'arrêtait souvent aux Batiaux en rentrant à Genève pour les week-ends. Il avait une BMW qu'il faisait rugir pour annoncer sa visite, toujours bienvenue, car ma marraine Christina, le

trouvait «très beau et bien élevé». Mais il décida que la chimie n'était pas assez «humaine» et s'inscrivit en médecine à Genève. Quant à moi, je voulais accompagner ma marraine lors de sa rentrée définitive en Afrique du Sud. Alors, finis les beaux jours au bord du lac, et début de longues années d'études pour André et de voyages pour moi en tant que stewardess sur les vols longs courriers de la BOAC (ancienne British Airways). Toutefois notre amitié resta constante, nourrie par ses lettres (il avait une très jolie plume) et notre histoire se concrétisa lors de mon retour en Europe. Nous nous sommes mariés en Angleterre en 1964 et après deux ans passés à Pompaples (St. Loup), nous sommes partis en Afrique trois ans, puis deux ans à Morges avant de nous installer à Aubonne.

En effet, lors d'une rencontre fortuite au marché de Morges, nos amis Franck et Diana Jotterand nous signalèrent que Le Bornalet était en vente. Situé à la croisée de la route romaine (via Strata ou route de l'Etraz aujourd'hui) et de la route d'Allaman, nous avons appris qu'il servait de halte pour les voyageurs cheminant entre Nyon et Orbe du temps des diligences; c'était donc une hostellerie avec ses vignes, sa cave à vin et son pressoir, encore existant de nos jours. Ce fut un véritable coup de cœur pour mon mari André, et nous y avons emménagé avec nos trois enfants en 1972. Cette belle demeure est devenue notre foyer durant plus de cinquante ans.

“ Au moment de notre arrivée, l'hôpital offrait la possibilité aux médecins de suivre leurs patients durant leur hospitalisation, ce qui était un grand atout pour mon mari.

Sa journée débutait par la visite de ses patients dans les différents services. La maternité avait beaucoup de succès. Le personnel soignant était secondé par les sœurs de St-Loup et les petites sœurs de Jésus. L'ambiance était familiale et répondait parfaitement aux besoins de la population. C'était un excellent exemple de ce qui s'appelle chez moi en Angleterre un «Cottage Hospital».

J'ai fait partie du comité du Club des Aînés durant de nombreuses années. Celui-ci fonctionnait avec le soutien de la commune et de Pro Senectute. Tous les lundis après-midi, les retraités de la région se retrouvaient pour participer à différentes activités: jeux de carte, ateliers de travaux manuels, conférences et quiz suivis d'un goûter durant lequel on échangeait les nouvelles de la semaine.

Au début une douzaine de personnes y participaient, mais le succès étant au rendez-vous c'est plus d'une trentaine de personnes qui venaient chaque lundi. Le comité organisait également des sorties d'un jour en autocar Lecoulte, fort appréciées des participants.

Suite du texte, page 4

Racontez-nous!

Jeunes, moins jeunes écrivez-nous quelques lignes sur notre ville. Nul besoin d'y vivre depuis 50 ans. Ce n'est pas uniquement l'Aubonne de nos parents ou grands-parents qui nous intéresse mais votre histoire, que vous ayez 10 ans ou plus et que vous viviez à Aubonne depuis 3 mois ou 15 ans. Si écrire vous retient de nous raconter votre histoire, nous le faisons volontiers à votre place et nous nous déplaçons pour vous enregistrer. La seule condition est de vouloir partager une anecdote, un souvenir, un sentiment ou un moment de partage avec les habitants de notre ville.

La commission Raconte-moi Aubonne

Je me rappelle du marché aux oignons à Berne, Barnabé, la Brisolée, pour n'en nommer que quelques-unes. L'ambiance était à la fête et l'on chantait durant tout le trajet. Une fois par année on partait quatre jours en groupe accompagnés d'une infirmière et d'un membre de Pro Senectute: Paris, Londres, l'Alsace, la Camargue, les Grisons... j'en garde de magnifiques souvenirs. C'est à travers mes contacts avec les aînés que j'ai appris à connaître et apprécier le caractère des vaudois et je leur en suis reconnaissante. Ce fut un privilège et un

plaisir d'avoir pu passer tant de bons moments avec eux.

NB: le Club des Aînés existe toujours, les rencontres ont lieu les lundis dès 14h00 à la Salle de Paroisse d'en haut. Tout nouveau membre sera le bienvenu! Contact: Madame Anne-Marie Kuffer 079 668 66 13.

Note de la Commission Culturelle: En 2006 Mme June Brot a reçu le Prix de la Ville d'Aubonne pour son engagement social auprès des personnes du 3^e âge en particulier.

June Brot
Septembre 2022

Fenêtre sur cour

Ayant décidé de quitter la Vallée de Joux, mon grand-père et ma grand-mère sont arrivés à Aubonne en 1925 avec toute leur famille. Ils avaient trois garçons et deux filles qui étaient nés entre 1900 et 1906. Ils ont créé une usine de fournitures d'horlogerie dans la maison de notre syndic actuel.

Alors que la guerre faisait rage en Europe, mon grand-père a été atteint par la maladie de Parkinson et mon père a été mobilisé. L'horlogerie a par la suite connu des hauts et des bas. Notre petite fabrique a cessé ses activités à la fin des années 50.

Durant toute cette période, nous habitions à la Grand'Rue. Ma chambre donnait sur cette artère «principale», c'était un excellent poste d'observation et un dérivatif. En plus, la famille

d'Emile Jotterand, receveur des impôts, demeurait dans la maison voisine. Veuf, une de ses filles dirigeait la maison. Nous échangeons quotidiennement des propos. Ils étaient tout à fait intéressants, surtout quand elle évoquait son frère cadet qui était Franck Jotterand. Il était encore étudiant et/ou déjà à «la Gazette de Lausanne» et revenait régulièrement à Aubonne.

De temps à autre, il avait de grandes discussions avec ma mère qui vibrait à ses récits, notamment quand il parlait des «Faux-Nez». Plus tard, lorsqu'il revenait de Paris, nous étions suspendues à ses lèvres. Je le trouvais évidemment magnifique.

“ La vie de la Grand'Rue variait selon les saisons.

A l'automne, au moment des vendanges, une longue file de chars transportant des bossettes tirées par des chevaux montait la rue.

Ces attelages prenaient avec grande difficulté le virage de la Grenade pour se rendre à La Viticole à la rue Tavernier. Souvent les chevaux glissaient sur le macadam, c'était assez effrayant. Dans la maison Jotterand se trouvait une librairie-papeterie-vente de journaux. Le magasin était un local long et étroit. Madame Vittoz, qui l'a géré durant de longues années, avait quelques difficultés à maintenir un certain ordre. A cette époque, le matériel scolaire des collégiens était acheté par les parents, l'Etat ne donnait rien.

Il était fréquent que des élèves entrent à plusieurs dans la boutique, ce qui provoquait des affaissements de piles parfois spectaculaires. Madame Vittoz parvenait toujours à garder son calme. Souvent des ouvriers de campagne qui revenaient des vignes ou des champs remontaient la rue d'un pas très incertain. Je me souviens de l'un d'entre eux qui collectionnait les mégots de cigarettes; il allumait les plus longs!

Un peu plus haut dans la rue se trouvait la boucherie Liardet. Monsieur était un boucher qui ne tuait pas. Il laissait cette tâche à ses employés. Il possédait des chevaux de course qu'il entraînait quotidiennement. Il concourait régulièrement à travers la Suisse, notamment à Morges. Nous y allions en famille. Nous nous habillions chic pour notre Ascot local et mangions des filets de perche avant de nous y rendre.

L'abattoir était situé en face de la laiterie de l'époque, à la place actuelle de la Bibliothèque Jeunesse. Nous passions devant tous les lundis. Nous regardions avec plus ou moins d'attention ces animaux qui venaient d'être abattus ou qui allaient l'être. Nous regardions ces scènes comme une distraction, sans sentiment particulier, me semble-t-il. En tout cas cela ne m'a jamais dégoûtée de la viande! J'ai bien ri, toutefois, lorsque l'abattoir s'est transformé en bibliothèque.

Quant à la bibliothèque des adultes, elle a pris la place des anciennes douches publiques.

Je devais avoir moins de dix ans, lorsque la commission scolaire a décidé de rendre obligatoire ces douches pour tous les enfants, même pour ceux qui avaient une salle de bain à la maison. Nous n'étions pas du tout contentes.

Une fille m'a dit un jour au sortir de cette douche communautaire: «Toi, t'as peut-être une salle de bain à la maison, mais tu ne sais pas t'essuyer!». J'ai appris depuis.

Il y a toujours eu une certaine rivalité entre le haut et le bas de la ville. Il semble que la rue de la Grenade marquait une sorte de frontière invisible. J'ai passé pratiquement toute ma vie à Aubonne. J'ai la chance d'avoir de bonnes relations avec de nombreux aubonnois, anciens et nouveaux.

Anne-Marie Piguet



grilles et sacs de route pour éviter les inondations. *« Et parce que tout finit au lac ! »*, rappelle le responsable de la Step Stéphane Taverney. Il y a aussi les eaux usées, *« qui finissent “chez moi” ! »* (voir encadré sur la Step), dont le réseau demande le même contrôle et entretien régulier.

Le réseau du gaz est propriété de la Commune, mais la SEFA a été mandatée pour en suivre l'exploitation. Lui aussi apporte travail et responsabilités. Il faut notamment vérifier ses 800 vannes régulièrement, contrôler leur étanchéité, leur accessibilité et leur bon fonctionnement. Chaque fuite, détectée lors d'un contrôle sur le réseau avec une voiture équipée

de capteurs ultrasensibles, est vérifiée et répertoriée pour être réparée et suivie à long terme. *« Neuf fois sur dix, les fuites détectées sont en fait du méthane dû au pourrissement de matières organiques dans le sol ! »*, rassure Jean-Luc Richard. *« De vraies fuites, on n'en compte en moyenne qu'une tous les deux ans, et elles sont mineures. »* Ce petit nombre prouve que le réseau Aubonnois est sûr et bien suivi, même si le risque zéro n'existe pas.

Cette sécurité est-elle aussi garantie chez les particuliers ? Oui ! Car, contrairement au réseau d'eau, le contrôle y est garanti jusqu'au dernier appareil de gaz. *« La sécurité dans les habitations passe*

par la fiabilité de leurs installations », rappelle le spécialiste. *« C'est pour cela que locataires et propriétaires ont l'interdiction de toucher eux-mêmes au réseau et aux équipements ! »*

Si les deux hommes des SI travaillent au niveau local, ils s'inscrivent aussi dans le global. « Notre » nappe phréatique, dont ils suivent attentivement l'évolution, suffit aux besoins actuels des Aubonnois, mais les changements climatiques et démographiques pourraient bouleverser la donne. Leur conclusion devrait être celle de chacun : *« L'eau est un cadeau de la nature, nous devons la gérer de manière responsable. »* ■



Une Step efficace, mais à bout de souffle



Nichée au bas du vallon de l'Aubonne, juste avant que la rivière passe sous l'autoroute, notre Step reste discrète. Née dans les années 70, dimensionnée et équipée selon les critères de l'époque, l'installation souffre de son grand âge.

« Ses méthodes de traitement sont aujourd'hui dépassées », explique son responsable Stéphane Taverney. *« Les demandes de la Confédération — les plus récentes concernant les micropolluants — sont toujours plus serrées. C'est très bien, mais aussi de plus en plus difficile pour une Step de 50 ans ! »*

Depuis les années 70, les méthodes de traitement des eaux usées ont en effet bien changé (plus efficaces, moins nocives...). Elles continuent de le faire. Un temps, on a considéré l'ozonation — un processus plutôt risqué, cher et compliqué qui a conduit

à l'idée d'une « mégastep » (sur un site de 2 hectares !) regroupant une vingtaine de communes. Est-ce la solution ? *« Une étude en cours nous dira quelle est la meilleure voie. Il faut considérer la faisabilité, les coûts à court et long termes, ainsi que l'efficacité et l'impact environnemental. »*

En attendant, *« notre Step respecte toujours les normes »,* souligne Stéphane Taverney. *« Mais on doit faire de gros investissements pour qu'elle y parvienne ! »*

Cette Step traite toutes les eaux usées arrivant de Montherod, St-Livres, Lavigny et Aubonne. Soit 1500 m³ d'eaux usées par jour. Les matières extraites sont transformées en boues déshydratées. L'an dernier, quelque 500 tonnes de ces boues ont été transportées à la centrale de Vidy pour y être brûlées.

Offrir le cadeau **du plaisir**

Si vous manquiez de moyens, quelles gourmandises vous aideraient à ressentir Noël? Vous le savez? Alors achetez-en et amenez-les aux bénévoles de «Solidaire à Noël»! Vos courses seront offertes aux foyers aubonnois pour qui cette période est moins joyeuse.

Comme beaucoup, Patricia Verbaere a été choquée il y a deux ans par les images des longues files de gens attendant de la nourriture au début de la pandémie à Genève. Comme peu, elle a aussitôt décidé d'agir, concrètement et localement, car, oui, «*cela existe aussi à Aubonne.*» Elle a proposé une distribution de cartons-cadeaux à Noël, idée qui a reçu le soutien immédiat de la Municipalité et du Rotary Club.

Ces jours, c'est la troisième édition de cette action, baptisée «Solidaire à Noël», qui se met en place gentiment. Son instigatrice espère la même générosité que les années précédentes.

Ce qu'on peut offrir? Des courses. Mais pas, comme lors de situations d'urgence, des aliments de première nécessité. Ce sont les Fêtes, alors choisissons des choses festives, propose Patricia Verbaere. «*Des attentions qui répondent au plaisir plutôt qu'au besoin. Du chocolat de marque, un petit pot de crème de soin, un bon d'achat... Un paquet de pâtes "premium" plutôt que cinq de pâtes bon marché!*» Le but est bien d'apporter de la joie de Noël à ceux pour qui cette période est moins festive. «*Une question toute simple aide à trouver une idée de cadeau: qu'est-ce qui vous ferait plaisir, à vous?*»

Attention cependant, toutes les gourmandises ne sont pas pertinentes. «*L'alcool peut être problématique, alors on évite.*» Du café en capsules? «*Non, car on ne sait pas qui a une machine!*»

Des bénévoles collecteront et trieront les dons à la buvette de la piscine, mise à



disposition par la Municipalité. La Commune s'occupe aussi de la communication et mobilisera ses collaborateurs (vous pouvez les rejoindre, voir ci-contre). Le Rotary Aubonne, par son président Olivier Gétaz, signe un généreux chèque de plusieurs milliers de francs qui permettra à Patricia Verbaere de faire d'autres commissions pour compléter les cartons. Ce sont aussi des membres du Club qui se chargeront de livrer les cartons, juste avant Noël.

À qui bénéficiera cette solidarité? Aux 30 ou 35 foyers aubonnois connus de la Commune (dossiers du CMS, du Revenu d'insertion...). Et à quelques autres, identifiés par des voisins et voisines aussi attentifs que bienveillants.

Patricia Verbaere a participé aux livraisons des cartons lors des deux premières éditions. L'émotion est encore vive quand

elle se souvient de certains accueils reçus. «*Offrir du plaisir...*», conclut-elle en remerciant tous ceux qui la soutiennent, «*c'est aussi recevoir beaucoup en échange.*» ■

VOUS AUSSI, CONTRIBUEZ !

En faisant un don

Lors de vos prochaines courses, pensez à cette action: achetez de petites choses festives et apportez-les entre 17h et 19h à la piscine d'Aubonne. Une permanence y sera ouverte tous les jours du 1er au 16 décembre.

En devenant bénévole

Envoyez un email à p.verbaere@bluewin.ch, vous recevrez en retour des liens Doodle permettant de vous inscrire à la réception des dons et/ou à la mise en carton.

Plus d'infos auprès de l'organisatrice
079 658 67 23

Un château pour le **Père Noël**

À Aubonne, la «Tournée du Père Noël» étrenne plusieurs nouveautés. Dont un nom — «Aubon'Noël au Château» — qui souligne la relocalisation de l'événement. Les adultes ont aussi de quoi se réjouir.

Ce 17 décembre, l'étape aubonnoise de la grande «Tournée du Père Noël» prendra de la hauteur. Le joyeux bonhomme et son âne vont en effet grimper au Château pour distribuer gourmandises (et selfies) aux enfants excités.

La Société de développement d'Aubonne et environs (qui organise la «Tournée» ainsi que son étape locale) a choisi en effet de quitter les Halles, trop coincées entre leur petit couvert et le grand sapin de Noël. Ses partenaires — le Groupement des commerçants et la Commune — ont aussitôt soutenu l'idée. Le Château offre plus de place (y compris à l'intérieur en cas de mauvais temps) et son cadre magique est parfait pour rompre avec les deux dernières éditions rendues minimalistes par un certain virus ! Les organisateurs se réjouissent de pouvoir vous proposer des animations gratuites.



A 14h30 projection du film «Le pharaon, le sauvage et la princesse» au Cinéma Rex. Ensuite, tous au Château où, dès 16h, les enfants seront gâtés : contes, confection de bougies, carrousel, crêpes et boissons. A 18h, le moment tant attendu : l'arrivée du Père Noël avec ses paquets de friandises !

Les adultes n'ont pas été oubliés. Le Groupement des commerçants tiendra un bar et — autre nouveauté de cette édition — le Cercle et le Njorden proposeront de bons petits plats (huîtres, planchettes, saumon...). L'Écho du Chêne sera aussi de la partie, avec un concert spécial sur le thème de Noël.

Actifs comme des lutins, les organisateurs ont tout fait pour attirer encore plus de monde que d'habitude. Que la fête soit belle ! ■

Décembre en fêtes

Et voici le calendrier des événements soutenus par la Commune. Venez nombreux !

6 DÉCEMBRE*

Fenêtre de l'Avent de la Bibliothèque adulte
Ruelle du Soleil-Levant 18
14h - 18h30 : biblio ouverte
17h - 18h30 : apéritif et douceurs de St-Nicolas

12 DÉCEMBRE*

Fenêtre de l'Avent de la Commune d'Aubonne
Sous les Halles.
18h30 : apéritif.

14 DÉCEMBRE*

Fenêtre de l'Avent de la Bibliothèque jeunesse
Rue de la Grenade 5
13h30 - 17h : biblio ouverte
15h30 - 16h : histoires de Noël
16h : goûter

16 DÉCEMBRE*

Fenêtre de l'Avent du Centre des Jeunes
Place de l'Ancienne Gare
17h30 - 20h : portes ouvertes du 20^e anniversaire,
fenêtre de l'Avent, apéritif dînatoire, musique.

17 DÉCEMBRE

Tournée du Père Noël
Au Château (voir article ci-contre)
14h30 : film offert au Rex
16h : animations
18h : arrivée du Père Noël

17 DÉCEMBRE

Soupe aux pois à Montherod
Place de l'Auberge, Montherod
Dès 11h30 : traditionnelle Soupe aux pois à Montherod, restauration (assiette de jambon) ; accordéon des « Neuneus ».

21 DÉCEMBRE*

Fenêtre de l'Avent chez la famille Auchlin
Rue du Carre 2
18h : fenêtre de l'Avent, apéritif offert par la Municipalité, animation.

* Fenêtres de l'Avent, organisées par la Société de développement d'Aubonne et environs

Profitez de Noël pour faire plaisir à vos proches !



PISCINE D'AUBONNE OFFRE DE NOËL



Abonnements	Habitants commune Aubonne-Pizy-Montherod	Habitants hors commune
Adultes dès 16 ans au 01.01.2023 Dès 2007 = Adulte	CHF 110.00 => CHF 93.00	CHF 130.00 => CHF 110.00
Etudiants / AVS / UNI / Gymnase Présentation de la carte étudiant obligatoire 16 ans jusqu'à 25 ans Jusqu'à 1998 (Dès 1997 = Adulte)	CHF 65.00 => CHF 55.00	CHF 85.00 => CHF 72.00
Enfants de 6 à 15 ans Dès 2017 jusqu'à 2008 (2007 = Etudiant ou adulte)	CHF 55.00 => CHF 46.00	CHF 75.00 => CHF 63.00

Enfants jusqu'à 5 ans (nés jusqu'à fin 2018) : GRATUIT

*Offre uniquement valable sur les abonnements saison 2023
jusqu'au 23.12.2022 et disponible à la Bourse communale.

(Photo obligatoire à envoyer par mail à bourse@aubonne.ch
ou à apporter directement à la Bourse)

Horaires de fin d'année

L'administration communale vous informe que ses bureaux sont fermés du :

**vendredi 23 décembre à 12h00,
au lundi 9 janvier 2023 à 08h00.**